

**“La parenté cachée : regard d’un ethnographe sur
l’anthropotechnologie”, Le Travail Humain, vol. 60, n°3,
pp.299-311.**

Introduction

Philippe Geslin

1997

En 1979, après avoir rappelé le constat de quasi échec des transferts de technologies vers les pays en voie de développement industriel, Wisner souligne qu'il est urgent de développer une "...véritable anthropotechnologie, adaptation de la technologie à la population qui, comme l'ergonomie, réunit des connaissances provenant des sciences humaines pour améliorer la conception du dispositif technique... l'échelle étant différente, les sources nécessaires sont autres (p. 86)". Cette phrase fondatrice a une portée programmatique importante. Elle relance d'une manière originale le débat sur les transferts de technologies. Il ne s'agit plus de procéder à de simples *déplacements* de systèmes techniques. Elle ouvre aussi les portes d'un travail transdisciplinaire séduisant, au sein duquel l'anthropologie peut prendre sa place aux côtés de l'ergonomie, de la géographie et des autres disciplines des sciences de l'homme, sensibles aux problèmes soulevés plus globalement par la mise en oeuvre d'innovations techniques dans ce que Wisner nomme les pays en voie de développement industriel.

La finalité de cette démarche, qui est d'adapter un dispositif technique à une population donnée, renvoie à la notion habituelle de "transfert de techniques appropriées". Implicitement, elle englobe aussi une approche plus vaste des conditions mêmes des transferts, qui incite à réfléchir sur la notion de "transfert approprié de techniques" (Baré, 1995, communication personnelle). L'adaptation de la technologie à la population ne peut donc pas faire l'économie d'une réflexion critique sur les modalités de mise en oeuvre des dits transferts. Il ne s'agit plus uniquement d'aider à la conception de systèmes techniques en se référant au dualisme technique/société (sous-entendu, société réceptrice de l'innovation) mais bien d'étendre le champ d'action à l'ensemble des acteurs des réseaux socio-techniques impliqués.

Ce regard porté sur l'anthropotechnologie est celui d'un ethnographe sensible aux questions soulevées par l'ergonomie (Geslin, 1994 a). Depuis plus de deux années nous menons une intervention anthropotechnologique en milieu rural, parmi les populations sous-sous de Guinée Conakry (Geslin, 1993 a et 1994 b). Il s'agissait plus précisément de produire des repères anthropotechnologiques pour aider à la conception d'un système de production de sel solaire, inspiré des marais salants qui sont exploités à Guérande, sur la côte ouest de la France.

Ce point de vue est par conséquent le fruit d'une démarche transdisciplinaire féconde, initiée il y a six ans, en collaboration avec Wisner, et qui se poursuit actuellement. Elle s'inscrit dans un programme de recherche anthropologique qui porte très précisément sur les conditions d'intervention de l'ethnologie des techniques dans le cadre de projets de développement et plus particulièrement de transferts de technologies en milieu rural. Cette collaboration a permis d'affiner les outils d'observation et d'analyse des processus techniques généralement employés en ethnologie. Elle a aussi contribué à la mise en oeuvre d'une méthode d'intervention reposant sur les méthodes d'enquête ethnographique classique (c'est-à-dire, observation participante, séjour de longue durée parmi les populations concernées, etc.) et inspirée, pour partie, de la pratique de l'intervention ergonomique.

Compte-tenu du cadre limité de cet article, à la divulgation de résultats, nous avons préféré l'amorce d'une réflexion épistémologique et à un degré moindre, méthodologique. La première est indissociable de la constitution progressive du courant initié par Wisner et de sa reconnaissance dans les milieux scientifiques. La seconde tend à structurer la démarche de terrain et s'inscrit dans une perspective d'intervention. Elle intéresse directement les développeurs et bailleurs de fonds, mais aussi les populations concernées...